

**SOMMET ÉCONOMIQUE
RÉGIONAL
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

MÉMOIRE

Ville Saguenay - Plaque tournante pour le développement du Nord

Présenté par :

Le Comité Plan Nord - un comité aviseur à Promotion Saguenay

Claude Bouchard
Promotion Saguenay,
295 Racine Est, Saguenay, Qc.
G7H 5B7

Ville de Saguenay – 18 mars 2015

1 – Présentation de l'organisation

Le Comité Plan Nord, mis sur pied en 2012 par Promotion Saguenay, est composé de 9 représentants du milieu des affaires, principalement des propriétaires et dirigeants de PME œuvrant dans les domaines des équipements industriels, la construction et les services professionnels.

Le Comité est composé de : **Michel Toupin**, Proco Métal, (Président du Comité); **Martin Simard**, Mallette; **Gaétan Tremblay**, Voltam; **Richard Letourneau**, La Charpenterie; **Carl Laberge**, Port Saguenay; **Bernard Lapointe**, Géologue; **Claude Hubert**, Transcol; **André Pedneault**, Arianne Phosphate; **Yves LeBlicq**, KATEYA.

Le Comité a pour mandat de conseiller Promotion Saguenay dans l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre de son plan d'action pour faire en sorte que la région retire le maximum de retombées économiques qui découleront du Plan Nord.

Ce mémoire est rédigé au nom du Comité Plan Nord de Promotion Saguenay et sera présenté par un de ses membres

2 - Résumé

S'appuyant sur la robustesse de ses infrastructures, sa capacité d'accueil et sa situation géographique, Ville Saguenay, de loin la plus importante agglomération urbaine au nord de Québec, se positionne comme plaque tournante pour les projets d'exploitation et de transformation de ressources minières qui seront réalisés au Nord de son territoire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Nord.

Dans une perspective de diversification et de consolidation de l'activité économique sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce mémoire veut notamment mettre en évidence l'expertise des PME de la région en matière de : conception, fabrication, installation et entretien de machinerie de procédés industriels, logistique, transport spécialisé, construction, ingénierie et autres services à valeur ajoutée.

Nous voulons notamment démontrer la capacité de nos entreprises à s'adapter à l'évolution de la structure industrielle régionale et québécoise, notamment en ce qui concerne le transfert des compétences acquises au service de l'industrie des pâtes et papier et de la production d'aluminium. L'objectif étant de répondre aux besoins des grands projets miniers présentement en développement dans le cadre du Plan Nord.

Nous mettons en évidence l'apport économique des ces entreprises sur deux volets :

- Leur capacité à saisir les nouvelles opportunités qui découleront des grands projets miniers en voie de développement dans la région et dans l'axe de la route #167, de Chibougamau et des Monts Otish.
- Leur capacité à concurrencer sur les projets d'envergure ailleurs au Québec, dans les autres provinces canadiennes, ainsi qu'à l'étranger.

Compte tenu de ses infrastructures d'accueil et son milieu de vie, Ville Saguenay est appelée à jouer un rôle déterminant en appuie à la mise en œuvre du Plan Nord, pour ainsi favoriser la compétitivité des entreprises qui y investissent des sommes colossales. Ceci au plus grand bénéfice de l'économie de toute la région.

Pour ce faire, il est impératif de continuer d'investir dans nos infrastructures d'accès au territoire afin d'assurer la pérennité du développement du Nord et de ses ressources naturelles. A titre d'exemple, le port de Grande Anse doit s'inscrire dans la Stratégie Maritime du Québec.

Une des façons pour le gouvernement du Québec de reconnaître notre positionnement serait de localiser le bureau principal de la Société de développement du Plan Nord à Saguenay.

3 - Éléments de réflexion

3.1 - Le positionnement

Promotion Saguenay a adopté une stratégie pour positionner la ville de Saguenay comme plaque tournante, porte d'entrée et sortie, des projets d'exploitation de ressources naturelles, principalement la transformation des richesses minérales, qui se réalisera au Nord de son territoire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Nord.

Nous misons également sur notre expertise en métallurgie et en ingénierie des procédés pour maximiser la transformation et l'ajout de valeurs aux ressources extraites du Nord.

Ce positionnement repose sur la présence d'infrastructures solides et d'un réseau logistique intégré à partir du port de Grande Anse, via le Chemin de Fer Roberval-Saguenay (chemin de fer d'intérêt local) et les voies du Canadien National de Chapais/Chibougamau et vers le Sud.

L'ouverture de la route #167 jusqu'aux Monts Otish à la fin de 2013 aura permis non seulement d'entreprendre la construction de la mine de Diamants Stornoway, mais également de donner accès à plusieurs autres projets miniers potentiels qui sont à divers stades d'exploration et de mise en valeur.

La présence de nombreux chemins forestiers existants représente un autre atout important pour faciliter l'accès aux ressources minérales, sans compter l'expansion de l'industrie du tourisme de plein air.

Rappelons qu'avec 147 000 habitants, la Ville de Saguenay est de très loin l'agglomération urbaine la plus importante au Nord de Québec. La route à quatre voies divisées qui relie Saguenay à Québec a contribué grandement à améliorer l'accessibilité à la région.

Offre de services d'enseignement supérieurs et de soins de santé comprenant un hôpital universitaire, commerces de détails et d'hébergement diversifiés et une importante offre d'habitation à prix raisonnable faciliteront grandement le transfert du personnel et l'établissement des familles des travailleurs qui seront appelés à œuvrer sur les sites d'exploitation isolés.

Par ailleurs, nos CEGEP et nos commissions scolaires ont déjà adapté leurs programmes de formation professionnelle aux besoins des entreprises d'exploitation minière.

L'expertise en métallurgie que possède nos institutions d'enseignement supérieur et nos centres de recherche sera déterminante pour la réalisation de projet de transformation secondaire des ressources minérales du Nord québécois.

3.2 - Les retombés économiques

En 2013, Promotion Saguenay a commandé une étude visant à mesurer le potentiel de retombés économiques du Plan Nord pour la Région. Cette étude, rendue publique en novembre 2014 lors d'un colloque tenu à Saguenay, a été réalisée par Deloitte et E&B Data. Les experts analysent 4 grands projets miniers (Diamants Stornoway; Métaux BlackRock; Ariane Phosphate; Mine Niobec), pour laisser entrevoir des retombés économiques potentielles énorme pour la Région.

Ces quatre projets représentent des investissements en immobilisations (construction et équipements) de l'ordre de **3,5 milliards \$**.

Une fois en opération, ces quatre projets miniers engendreront des frais d'exploitation de l'ordre de **900 millions \$** annuellement. De ce total, il est estimé que **150 millions \$** seront versés en salaires pour 1 800 emplois directs permanents sur les sites d'exploitation.

Les **750 millions \$** restant sont majoritairement composés de dépenses d'entretien et d'installation de machinerie de production, fournitures, services professionnels, transport et logistique, en lien direct avec l'exploitation.

L'étude ne tient pas compte des importantes dépenses de prospection et d'exploration engagées annuellement dans la région. Ces investissements visant la découverte et la mise en valeur de nouveaux gisements, laissent entrevoir de réelles possibilités que d'autres projets de transformation de ressources naturelles voient le jour au cours de la prochaine décennie, dans la foulée de la mise en œuvre du Plan Nord.

Les retombés économiques qui se traduisent, entre autres, par la création d'emplois indirects sont tributaire de la capacité de nos PME à participer aux nombreux appels d'offre et à gagner le maximum de contrats. La liste des entreprises spécialisées qui seraient en position de décrocher ces contrats est assez impressionnante.

Nos agences de développement économique locales dénombrent, en effet, plus de 200 entreprises spécialisées, établies au Saguenay-Lac-Saint-Jean, possédant les compétences nécessaires pour appuyer les projets miniers d'envergures: conception et fabrication de machinerie et équipement, installation et entretien de chantiers de construction et d'exploitation, transport spécialisé, ingénierie, laboratoire d'analyse, gestion de projets et autres services à valeur ajoutée.

La presque totalité de ces entreprises ont été créées par des entrepreneurs locaux qui ont fait preuve de créativité et de résilience afin de poursuivre leur croissance en s'adaptant à l'évolution de la structure industrielle régionale.

Les compétences de nos entreprises dans le domaine de l'exploration, et de l'exploitation minière ainsi que dans la transformation des métaux découlent directement

des expertises acquises dans le passé, au service des grandes usines de pâtes & papier et de la production d'aluminium.

C'est la prédominance de ces grandes entreprises de transformation qui explique en bonne partie, le développement dans la région d'un excellent bassin d'expertises en ingénierie. La présence de cette masse critique crée l'occasion de réaliser localement une proportion très significative des travaux de conception, d'ingénierie des procédés et de gestion de projets.

Les entreprises qui opèrent dans le Nord depuis plusieurs années sont nombreuses dans la région et une culture nordique est déjà bien implantée. Les réalités de distance, de planification, d'opérations dans le grand froid, de collaboration avec les communautés locales, de gestion environnementale, d'habitations mobiles et de gestion énergétique pour ne nommer que ceux-ci, sont des expertises bien maîtrisées.

Promotion Saguenay, accentue ses efforts afin d'aider nos PME à maximiser leur implication dans le développement du créneau minier.

Nous pensons que le Saguenay-Lac-Saint-Jean contribuera fortement au succès du Plan Nord.

3.3 – Les infrastructures et la capacité d'accueil

Il est primordial de continuer d'investir dans nos infrastructures publiques sur lesquelles repose le positionnement de Saguenay comme porte d'entrée au territoire du Nord.

Complétée à l'automne 2014, la construction du lien ferroviaire reliant le port de Grande Anse au réseau continental, est un exemple parfait d'un projet structurant réalisé grâce à la collaboration de tous les niveaux de gouvernement.

Cet investissement de 37 millions \$ vient consacrer la vocation de plateforme logistique intermodale de notre port en eau profonde, lui permettant de réaliser son plein potentiel et de se positionner très favorablement dans l'axe de la voie maritime du St-Laurent.

Ainsi, le port de Grande Anse est en position d'augmenter de façon impressionnante le volume de marchandise transbordé et ainsi devenir un joueur clé pour la mise en place de la Stratégie Maritime du Québec.

A preuve, Métaux BlackRock a manifesté, en 2013, son intention d'expédier par le terminal maritime de Grande Anse, le concentré de minerai de fer qu'elle produira à sa future mine située près de Chibougamau.

Cette décision de Métaux BlackRock, vient également sécuriser la pérennité du lien ferroviaire Chapais/Chibougamau donc la viabilité pourrait être compromise faute d'augmentation significative du volume de marchandise transportée.

Sur le plan du transport aérien, le développement du Nord vient appuyer le plan d'investissements pour la bonification de la capacité d'accueil de l'aéroport de Bagotville, notamment pour l'accueil des vols internationaux.

Finalement, tout est lié. La présence d'infrastructures solides et intégrées facilite la planification de la logistique de développement des grands projets d'exploitation de nos ressources minières. Jumelées au haut niveau d'expertise disponible localement, elles ont un impact direct sur la rentabilité des projets d'exploitation minière face à la concurrence mondiale.

3.4 – Des actions concrètes

La mise en œuvre du Plan Nord offre ainsi une occasion unique d'accélérer les investissements pour le développement des infrastructures de la région, et de consolider l'expertise de nos PME.

Dans ses stratégies de mise en œuvre du développement du Nord, le gouvernement du Québec doit capitaliser sur les forces de notre région qui seront déterminantes pour le succès de cette gigantesque entreprise.

Au-delà de l'extraction et l'acheminement du minerai, nous estimons que le Gouvernement doit inciter les sociétés minières à envisager sérieusement la deuxième transformation sur le territoire.

En plus d'être créateur d'emplois de qualité et porteur d'avancements technologiques, la transformation des métaux requiert des quantités importantes d'énergie électrique

Or, le Québec dispose d'une grande capacité hydraulique, lui permettant d'offrir d'importants blocs d'énergie électrique, à des tarifs très concurrentiels et de garantir des prix stables à long terme. La région est particulièrement bien positionnée pour accueillir ce type d'industrie.

Le gouvernement a déjà indiqué que le bureau principal de la Société du Plan Nord, récemment créée, serait localisé à l'extérieur de Québec. ***Nous demandons de l'établir à Saguenay compte tenu de la capacité d'accueil de la communauté et de la qualité de vie qu'on y trouve.*** Ces facteurs sont largement favorables au recrutement ou transfert de personnel.

La Société, comme bien d'autres entreprises qui on déjà fait ce choix, bénéficiera de frais d'opération très avantageux en s'établissant à Saguenay.

Roger J. Béland – 18 mars 2015